

CURRICULUM VITAE

PIERRE DELAGE, DIRECTEUR GÉNÉRAL

FORMATION

- Maîtrise en urbanisme
Université de Montréal, février 1986
- Certificat en affaires immobilières
Université du Québec à Montréal, août 1983
- Baccalauréat en urbanisme
Université du Québec à Montréal, décembre 1982
- DÉC Technologie du génie civil
Collège de Sherbrooke, mai 1978

MENTION SPÉCIALE

Au niveau national, récipiendaire d'une bourse d'études supérieures de deuxième cycle en habitation de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. L'attribution des 75 bourses au pays reposait sur le mérite académique.

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

Directeur général

Juillet 1999 à aujourd'hui

Municipalité de Val-Morin

Val-Morin

- Sous l'autorité du conseil, responsable de toutes les opérations comptables et financières de la municipalité.
- Préparer, diriger et coordonner les activités de tous les services municipaux.
- Préparer les prévisions budgétaires en collaboration avec le conseil et les chefs de service, et s'assurer que le budget, une fois approuvé, soit respecté et que les dépenses encourues soient justifiées.
- Organiser et répartir les ressources humaines, physiques et financières en fonction des objectifs, politiques et projets acceptés par le conseil.
- Remplir tous les devoirs prescrits par le Code municipal et les autres lois et règlements applicables.
- Coordonnateur des mesures d'urgence.
- Accomplir toutes autres tâches ou fonctions demandées par le conseil.

- Spécialiste en aménagement du territoire**
Février 1999 à juillet 1999
MRC d'Antoine-Labelle
Mont-Laurier
- Dans le cadre d'une entente intermunicipale, participer aux recherches, aux analyses et à la rédaction des plans et des règlements d'urbanisme de plusieurs municipalités situés dans la MRC d'Antoine-Labelle.
- Directeur général**
Juillet 1990 à janvier 1999
Municipalité de Labelle
Labelle
- *Description de fonction identique au poste de directeur général de la municipalité de Val-Morin.*
- Responsable du service d'urbanisme**
Mai 1986 à juillet 1990
Municipalité de Labelle
Labelle
- Sous l'autorité du conseil et du secrétaire-trésorier, responsable de l'application des règlements d'urbanisme, du règlement de contrôle intérimaire et des exigences relatives à l'application des normes gouvernementales en matière d'épuration des eaux usées des résidences isolées.
 - Émettre les permis en conformité avec la réglementation d'urbanisme.
 - Rédiger les règlements amendant les règlements d'urbanisme.
 - Établir le calendrier de la procédure d'adoption et d'approbation des règlements et préparer les avis publics.
 - Organiser et animer les assemblées publiques de consultation.
 - Animer les réunions du Comité consultatif d'urbanisme et assurer un soutien technique des dossiers.
 - Rédiger le procès-verbal de ces réunions, et rédiger selon le cas, des rapports plus spécifiques sur certains dossiers.
 - Coordonner le travail du personnel temporaire affecté au service d'urbanisme.
- Estimateur**
mars à avril 1986
Les Estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et Ass.
Montréal
- Estimer la valeur des bâtiments commerciaux et semi-commerciaux sur le territoire de la C.U.M. à l'aide de la technique du coût.
- Technicien en génie civil**
mai à septembre 1980
mai à septembre 1979
juin à décembre 1978
Les Laboratoires Ville-Marie
Caniapiscau
- Responsable d'une équipe de deux techniciens.
 - Diriger tous les essais de compactage sur les digues et barrages.
 - Participer aux tranchées d'inspection et rédiger les rapports techniques.